



**PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**

Auto
Sécurité

N° D'IMPRIMÉ C 60626090

Exemplaire conservé par le centre

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

27/01/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26026716

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances mineures :

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C026

(9)RAISON SOCIALE : SARL CONTROLE DU GARLABAN

(3) COORDONNÉES : 323 BD VOLTAIRE RN 8
13821 LA PENNE S/ H.
Tél : 04-91-24-72-98

(9) IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1610

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
GJ-653-RP (F)	28/09/2022	28/09/2022

Marque	Désignation commerciale
PEUGEOT	308

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
------------------------------------	------------------------------	-------

VR3FCYHZTNY596278	M1	VP
-------------------	----	----

Type / CNIT	Energie
-------------	---------

M10PGTVP1767275	GO
-----------------	----

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

189497

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT	ARRIÈRE	
G	D	G	D

Ripage (-8 à +8 m/km) :

+1.1 m/km

Dissymétrie suspension ($\leq 30\%$) :

4 %

2 %

Forces verticales :

855 daN

577 daN

Frein de service

Forces de freinage :	238 daN	260 daN	192 daN	160 daN
Déséquilibre (<20%) :	9 %			17 %
Forces de freinage (efficacité) :	238 daN	260 daN	192 daN	160 daN
Taux d'efficacité global ($\geq 58\%$) :	59 %			

Frein de stationnement Taux d'efficacité ($\geq 18\%$) : 21 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.0 % -1.2 %